



**Saint-Symphorien-**  
**d'Ozon**

Nombre de conseillers : 29

Présents : 25

Pouvoir : 3

Absents : 1

Quorum : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE  
DE SAINT SYMPHORIEN D'OZON  
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2022

DELIB-2022-61

L'an deux mil vingt-deux, le 18 octobre, 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Symphorien d'Ozon, dûment convoqué le 12 octobre, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Pierre BALLELIO Maire

Secrétaire de séance : Séverine MORA

MEMBRES PRESENTS :

Pierre BALLELIO - Lilian CARRAS - Sylvie CARRE - Jean-Christophe LEGENDRE - Mireille SIMIAN - Yves PLANTIER - Ludovic GAGUIN - Séverine MORA - Guy PERRUSSET - René WINTRICH - Michel MOULIN - René MARTINEZ - Elisabeth TEYSSOT - Marie-Annick FRANÇOIS - Christian ROYET - Pascale LUCARELLI - Laurence BECKERS - Valérie SPYCKERELLE - Geneviève GLEYNAT - Bruno BARAZZUTTI - Arnaud DELEU - Nicolas VERVLIET - Françoise HAMÁLI - Grégory AGUS - Jean Loup ODET

POUVOIRS :

Patrizia MAURIN qui donne procuration à Sylvie CARRE  
Nadine BROUTY qui donne procuration à Nicolas VERVLIET  
Sylvie COLOMBET qui donne procuration à Arnaud DELEU

ABSENT(E) :

Myckaëlle MARRY

OBJET : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2021

FP/Traité en commission "Voiries et réseaux divers, hydraulique et environnement, cadre de vie" le jeudi 29 septembre 2022 "

Le SIE COMMUNAY et REGION a réalisé son rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. L'alimentation en eau potable est gérée par le SIE COMMUNAY et REGION. Le nombre d'habitants desservis est d'environ 21 884 hab.

Le service public d'eau potable dessert 8 872 abonnés dont 2 487 pour la commune de Saint Symphorien d'Ozon. La gestion des installations est assurée par la société SUEZ.

Les communes adhérentes à cette délégation de service public sont Communay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Simandres, Solaize, Sérézín-Du-Rhône, Ternay.

Le contrat a été conclu pour 12 ans et se terminera 31 décembre 2030.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)).

Le Conseil municipal :

- PREND acte du rapport sur la qualité de l'eau potable 2021

■ télétransmis en Préfecture  
Le 20 octobre 2022

■ Date de mise en ligne sur  
le site Internet de la collectivité  
le 20 octobre 2022

Le Maire,



Pierre BALLELIO

Le secrétaire de séance,



Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours en annulation de la délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en préfecture,
- date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Accusé de réception en préfecture  
069-216902916-20221018-DELIB2022-61-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2022  
Date de réception préfecture : 20/10/2022